



FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS AGRICOLES DU PAS-DE-CALAIS

54-56, Avenue Roger Salengro
BP. 136
62054 ST-LAURENT-BLANGY CEDEX
☎ 03 21 60 57 10

~
Saint Laurent Blangy, le 11 janvier 2024

Cher adhérent,

Pour faire suite aux intempéries de ces derniers mois, ADIVALOR organise une collecte exceptionnelle des déchets souillés par les inondations (seaux plastiques, ficelles plastiques, filets balles rondes et films plastiques d'élevage) dans les points ci-dessous :

- Ecuire (Unéal)
- Beussent (Duriez et fils)
- Marquise (Unéal)
- Samer (Vaesken)
- Ledinghem (Groupe Carré)

Les bennes seront accessibles les **mardi 16 et mercredi 17 janvier 2024.**

ATTENTION : Les ficelles, filets, films d'enrubannage et bâches d'ensilage doivent être conditionnés différemment car les filières de valorisation ne sont pas les mêmes. Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets. Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sac.

Les films plastiques usagés du maraîchage ne sont pas pris en charge et font l'objet de collectes spécifiques. Vous pouvez contacter la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60 pour de plus amples renseignements.

Lucie DELBARRE
Présidente



Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

16 et 17 janvier 2024

SITES CARRÉ :
Collecte selon les jours d'ouverture des sites toute la semaine



Plus d'informations sur le site internet de la Chambre d'agriculture de région Nord-Pas-de-Calais : <https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/collecte-produits-phyto-sanitaires-pneus-huile/> ou au 03 21 60 57 60.

Ces points de collectes acceptent les déchets souillés par les inondations



Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

Seaux plastiques

Nutrition animale

Sans résidus

emplés

Ficelles plastiques

Conditionnement des fourrages, paillage vigne et horticulture

Propres

en sac

Recyclés en raccords pour l'irrigation et ficelles éco-conçues

Filets balles rondes

Conditionnement balles rondes

Secoués

en sac

NE PAS MELANGER

Recyclés en sac poubelle

Films plastiques d'élevage

Enrubannage

Secoués, pliés et roulés

en sac ou en boule

Recyclés en sacs poubelle

Films plastiques d'élevage

Ensilage

Balayés et secs, pliés et roulés

ficelés

Recyclés en sacs poubelle

AGRICULTEUR RECYCLEUR / **AGRICULTEUR RESPONSABLE**

ATTENTION : Les ficelles, filets, films d'enrubannage et bâches d'ensilage doivent être conditionnés différemment car les filières de valorisation ne sont pas les mêmes. Le respect des cahiers des charges et une bonne préparation des plastiques usagés sont nécessaires pour votre protection, celle des agents de collecte et pour faciliter le recyclage des déchets.

Pour rappel, si les consignes de collecte ne sont pas respectées, les sacs non conformes pourront être refusés et ceux non pris en charge par ADIVALOR feront l'objet d'une refacturation par les distributeurs sur la base de 50€/sac.

Les films plastiques usagés du maraîchage font l'objet de collectes spécifiques.

Contactez la Chambre d'agriculture au 03.21.60.57.60

Pensez à noter les prochaines dates de collectes

- Films d'élevage, ficelles et filets : 3 et 4 avril 2024
- BIDONS, BIG BAGS ET SACS : 22 et 23 mai 2024 / 5 et 6 novembre 2024
- PPNU, EPIU ET BIDONS TS : 6 novembre 2024

